

Communiqué de presse

2 janvier 2025

Évolutions monétaires dans la zone euro : novembre 2024

- Le taux de croissance annuel de l'[agrégat monétaire large M3](#) est ressorti en hausse à 3,8 % en novembre 2024, contre 3,4 % en octobre
- Le taux de croissance annuel de l'[agrégat monétaire étroit M1](#), qui inclut les billets et pièces en circulation et les dépôts à vue, a augmenté, ressortant à 1,5 % en novembre, après 0,2 % en octobre
- Le taux de croissance annuel des [prêts aux ménages, en données corrigées](#), s'est établi à 0,9 % en novembre, après 0,8 % en octobre
- Le taux de croissance annuel des [prêts aux sociétés non financières, en données corrigées](#), est revenu à 1,0 % en novembre, après 1,2 % en octobre

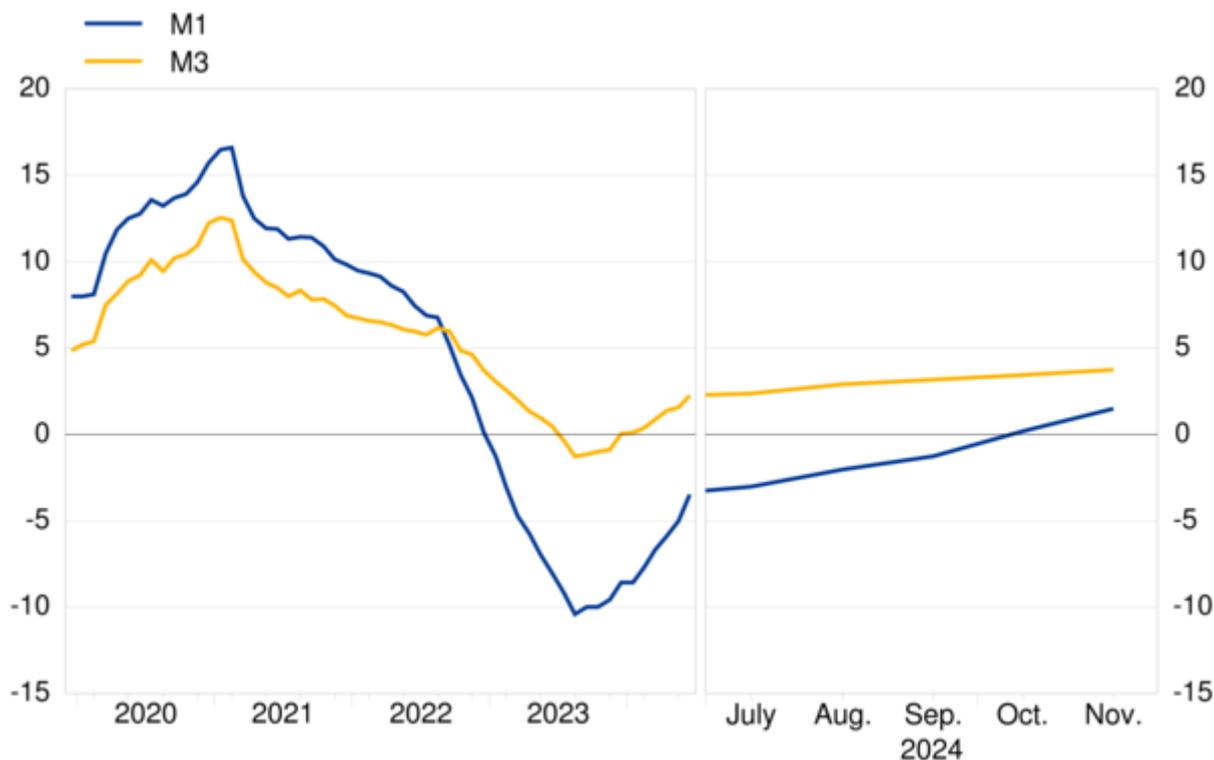
Composantes de l'agrégat monétaire large M3

Le taux de croissance annuel de l'agrégat large M3 est ressorti en hausse à 3,8 % en novembre 2024, contre 3,4 % en octobre, s'établissant en moyenne à 3,5 % au cours de la période de trois mois s'achevant en novembre. Les [composantes de M3](#) ont présenté les évolutions suivantes. Le taux de croissance annuel de l'agrégat étroit M1, qui inclut les billets et pièces en circulation et les dépôts à vue, a augmenté, ressortant à 1,5 % en novembre, après 0,2 % en octobre. Le taux de croissance annuel des dépôts à court terme autres que les dépôts à vue (M2 – M1) s'est inscrit en baisse à 6,1 % en novembre, après 7,3 % en octobre. Le taux de croissance annuel des instruments négociables (M3-M2) a diminué, revenant à 17,0 % en novembre, après 20,1 % en octobre.

Graphique 1

Agrégats monétaires

(taux de croissance annuels)



[Données relatives aux agrégats monétaires](#)

S'agissant des [contributions des composantes à la croissance annuelle de M3](#), l'agrégat étroit M1 a contribué pour 1,0 point de pourcentage (après 0,1 point de pourcentage en octobre), les dépôts à court terme autres que les dépôts à vue (M2 – M1) pour 1,8 point de pourcentage (après 2,1 points de pourcentage) et les instruments négociables (M3 – M2) pour 1,0 point de pourcentage (après 1,2 point de pourcentage).

Parmi les secteurs détenteurs de [dépôts inclus dans M3](#), le taux de croissance annuel des dépôts des ménages est ressorti en hausse à 3,5 % en novembre, après 3,2 % en octobre, tandis que celui des dépôts des sociétés non financières a augmenté, s'établissant à 2,2 % en novembre, après 1,7 % en octobre. Enfin, le taux de croissance annuel des dépôts des fonds d'investissement non monétaires est revenu à 8,0 % en novembre, après 8,8 % en octobre.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

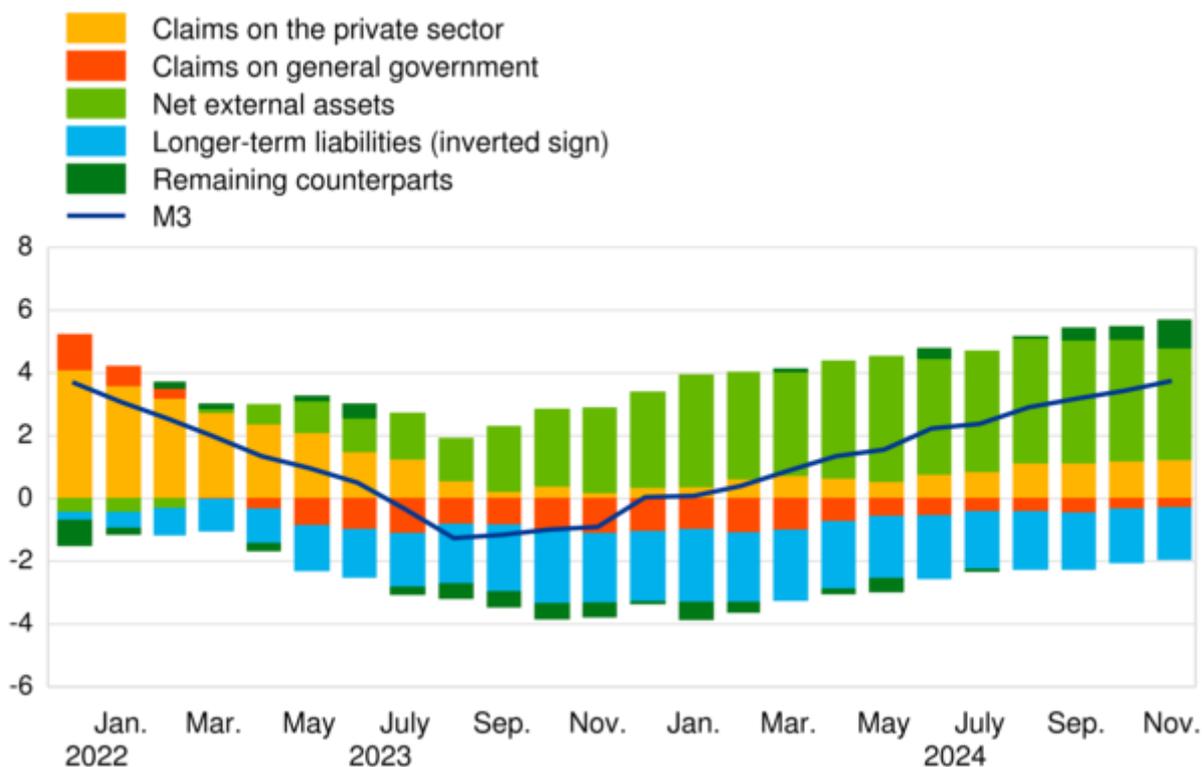
Contreparties de l'agrégat monétaire large M3

Traduisant les évolutions des postes du bilan consolidé des institutions financières monétaires (IFM) autres que M3 ([contreparties de M3](#)), le taux de croissance annuel de M3 en novembre 2024 peut être décomposé de la façon suivante : la position extérieure nette a contribué pour 3,5 points de pourcentage (après 3,9 points de pourcentage en octobre), les créances sur le secteur privé pour 1,2 point de pourcentage (sans changement par rapport au mois précédent), les créances sur les administrations publiques pour – 0,3 point de pourcentage (sans changement par rapport au mois précédent), les engagements à long terme pour – 1,6 point de pourcentage (après – 1,7 point de pourcentage) et les autres contreparties de M3 pour 0,9 point de pourcentage (après 0,4 point de pourcentage).

Graphique 2

Contributions des contreparties de M3 au taux de croissance annuel de M3

(en point de pourcentage)



[Données relatives aux contributions des contreparties de M3 au taux de croissance annuel de M3](#)

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source

Traduction : Banque de France

Créances sur les résidents de la zone euro

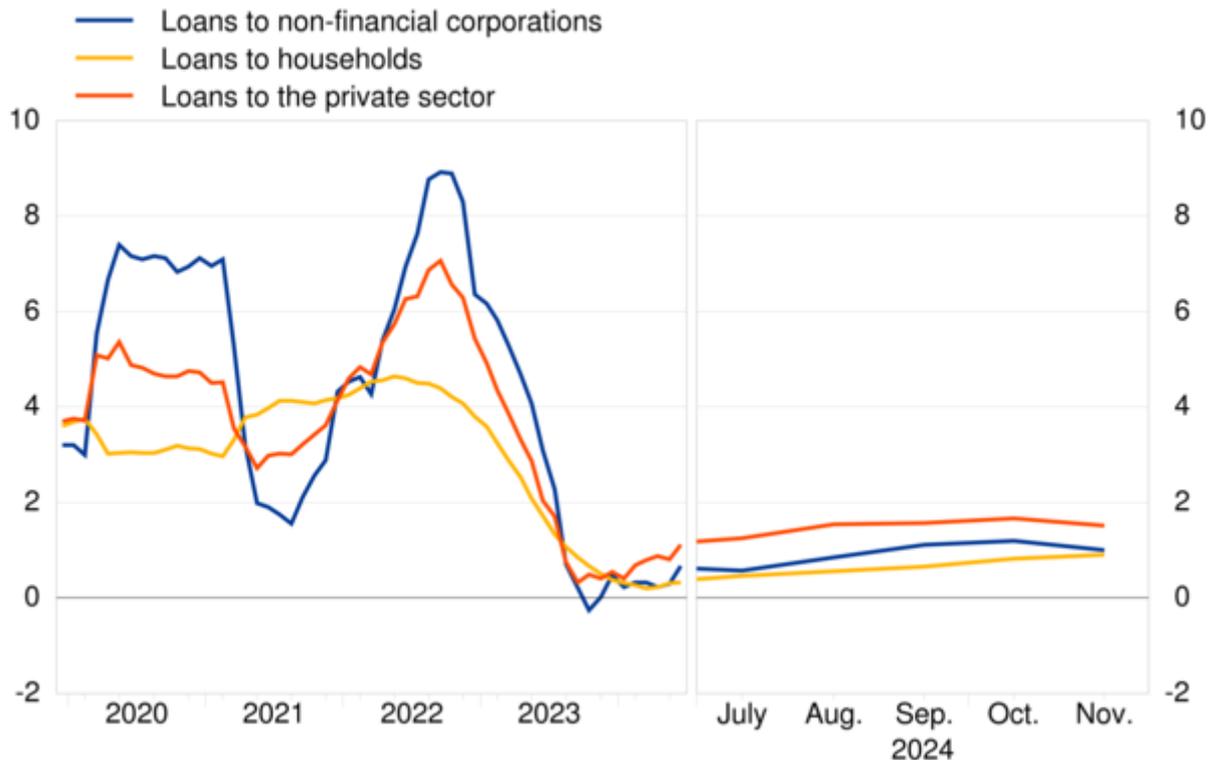
Le taux de croissance annuel des [créances totales sur les résidents de la zone euro](#) s'est établi à 0,7 % en novembre 2024, contre 0,6 % le mois précédent. Le rythme annuel de croissance des [créances sur les administrations publiques](#) s'est inscrit à – 0,8 % en novembre, sans changement par rapport au mois précédent, tandis que celui des [créances sur le secteur privé](#) est ressorti à 1,3 % en novembre, après 1,2 % en octobre.

Le taux de croissance annuel des [prêts au secteur privé](#) (en données corrigées des transferts de prêts et du *cash pooling* notionnel) a diminué, s'établissant à 1,5 % en novembre, après 1,7 % en octobre. S'agissant des secteurs emprunteurs, le taux de croissance annuel des [prêts aux ménages, en données corrigées](#), s'est établi à 0,9 % en novembre, après 0,8 % en octobre, tandis que celui des [prêts aux sociétés non financières, en données corrigées](#), s'est inscrit en baisse à 1,0 % en novembre, après 1,2 % en octobre.

Graphique 3

Prêts au secteur privé en données corrigées

(taux de croissance annuels)



Données relatives aux prêts au secteur privé en données corrigées

Notes :

- Dans le présent communiqué, les données sont corrigées des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois, sauf indication contraire.
- Le secteur privé fait référence aux non-IFM de la zone euro hors administrations publiques.
- Les liens hypertexte renvoient à des données susceptibles de varier avec les nouvelles publications en raison des révisions. Les chiffres indiqués dans les tableaux en annexe correspondent à une photographie des données au moment de la présente publication.

Banque centrale européenne
Direction générale Communication
Sonnenmannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source
Traduction : Banque de France